

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

---

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° AS311

présenté par

Mme Dogor-Such, Mme Auzanot, M. Beaurain, M. Bentz, M. Catteau, M. Frappé, Mme Lavalette,  
Mme Levavasseur, M. Marchio, Mme Mélin et M. Muller

-----

### ARTICLE 25

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« III. – Au plus tard le 25 septembre 2023, le Gouvernement remet au Parlement un rapport évaluant l'impact de l'application des I et II du présent article sur l'absentéisme à l'hôpital. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le recours à l'intérim médical, extrêmement onéreux pour les comptes sociaux, est rendu nécessaire en raison du fort taux d'absentéisme du personnel hospitalier.

Il nous semble intéressant de demander au Gouvernement un rapport sur les causes de cet absentéisme pour éviter d'en traiter uniquement les conséquences.